

## Corpus de français médiéval et documents non littéraires : les registres de comptes

Aude Wirth, Université catholique de Louvain

L'intérêt des corpus informatisés pour l'étude de l'ancien et du moyen français a déjà été maintes fois souligné, de même que l'importance de leur représentativité, tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif (Prévost 2008, § 5-9). Or, parmi les documents composant ces corpus, beaucoup sont littéraires ; il y a certes des documents de la pratique, certains ayant leur propre base (Nouveau Corpus d'Amsterdam), mais la majorité sont des chartes. Les documents comptables sont, eux, généralement moins nombreux ; quelques-uns ont bien été intégrés dans la Base textuelle du Moyen Français, mais, pour un grand nombre, dans des éditions anciennes et ayant des objectifs non linguistiques mais historiques ; en outre, ces documents sont pour une part non négligeable des documents généraux.

Les registres comptables des entités administratives plus modestes (seigneuries, prévôtés, etc.) répondent pourtant aux critères essentiels pour une étude linguistique : datés et localisés avec précision, ils fournissent un matériau original et abondant pour les XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> s., dont les plus anciens remontent au XIII<sup>e</sup> s. Les séries sur plusieurs dizaines d'années ne sont pas rares.

L'objectif de cette communication est de montrer l'intérêt de ces documents et d'une meilleure prise en compte de ceux-ci dans les corpus informatisés, grâce à quelques exemples tirés de comptes lorrains et touchant, entre autres, le lexique (antédatation, extension de l'aire de diffusion, etc.) et la *scripta*. Cette communication proposera également une réflexion sur ce type de source et sa numérisation (formatage, balisage, étiquetage ; cf. Guillot/Heiden/Lavrentiev/Marchello-Nizia 2008, § 26-36) ; elle abordera les questions propres à cette forme et les différents choix possibles au niveau de la structure sémantique, avec notamment une étude sur le figement de certaines formules propres aux documents comptables, mais aussi de la structure physique, essentielle dans un document qui n'était pas destiné à une lecture *in extenso* comme une œuvre littéraire ; elle s'interrogera également sur l'intérêt d'une transcription fine dans ce cadre (Guillot/Lavrentiev/Marchello-Nizia 2007, 127).

### Bibliographie

- GUILLOT Céline/LAVRENTIEV Alexei/MARCELLO-NIZIA Christiane, 2007. « Les corpus de français médiéval : état des lieux et perspectives », *Revue française de linguistique appliquée* 121, 125-128.
- GUILLOT Céline/HEIDEN Serge/LAVRENTIEV Alexei/MARCELLO-NIZIA Christiane, 2008. « Constitution et exploitation des corpus d'ancien et de moyen français », *Corpus* 7, édition électronique (<http://corpus.revues.org/index1494.html>).
- PREVOST Sophie, 2008. « Corpus informatisés de français médiéval : contraintes sur leur constitution et spécificités de leurs apports », *Corpus* 7, édition électronique (<http://corpus.revues.org/index1494.html>).